



TRAVAIL EN ESPACE CONFINÉ

CONTEXTE

De nombreux accidents mettent en cause des interventions en milieu confiné, le risque essentiel étant généré par la présence latente ou accidentelle d'une atmosphère toxique ou simplement appauvrie en oxygène. Des personnes décèdent ainsi après avoir pénétré dans ces milieux en sous-estimant les risques, d'autres peuvent succomber à leur tour en tentant de les secourir.

OBJECTIF

Être capable d'identifier les dangers, d'évaluer les risques et connaître les procédures lors de travaux en espaces confinés, d'utiliser les différents équipements adaptés pour travailler en espaces confinés et connaître les procédures d'urgence pour réagir en cas d'accident.

CONTENU

• Module théorique :

- Règlementation du travail
- Définition d'un EC
- Les différents risques
- La procédure et l'organisation
- Les consignations
- Les équipements de protection individuelle
- Les matériels de contrôle d'atmosphère
- La protection ventilatoire
- La ventilation
- Le matérielte antichute
- La communication

• Module pratique :

- Mise en situation sur ouvrage sécurisés
- Préparation de l'intervention
- Sécurisation de la zone de travail
- Équipement des intervenants
- Ventilation
- Détection préalable
- Intervention avec différents scénarii d'incidents et d'alertes

PUBLIC

Personnel devant intervenir ou organiser des interventions à l'intérieur d'une capacité.

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (oral et écrit)
- Formation au port de l'ARI.

MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mise en situations pratiques
Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS

Attestation de présence et de réussite sans
durée de validité (à définir par l'employeur)

PRIX ET DURÉE

7 heures : 600€ HT/ session

NOTA

Formation intra entreprise.
Formation pouvant être réalisée dans vos locaux. 4 à 10 stagiaires par session